

Un budget sans précédent pour la culture : après la crise, la reprise ?

5 minutes à lire

Sophie Rahal

Publié le 23/09/21



Le projet de budget 2022 pour la culture présenté hier par Roselyne Bachelot – le dernier du quinquennat – dépasse pour la première fois le cap des 4 milliards d’euros. Une proposition cependant susceptible d’être revue et qui reste soumise au vote du Parlement.

Roselyne Bachelot a présenté, ce mercredi 22 septembre, son dernier budget de ministre de la Culture, et le dernier du quinquennat d’Emmanuel Macron. Il semble résumer la philosophie qui anime le gouvernement en cette fin de législature : terminées les mesures d’urgence, place à l’avenir. Et peu importe que la dépense flambe – le Covid et le « quoi qu’il en coûte » sont passés par là. La ministre a ainsi annoncé un budget 2022 qui dépasse pour la première fois le cap symbolique des 4 milliards d’euros (hors audiovisuel, taxes affectées et dépenses fiscales), très exactement 4,083 milliards.

Elle obtient une rallonge de 273 millions d’euros, soit 7,5 % de plus qu’en 2021. Pour mémoire, ses prédécesseurs avaient obtenu 73 millions de plus pour le budget 2020, et 17 millions pour celui de 2019. Si les crédits du ministère sont en hausse sur les cinq années du quinquennat Macron, celle-ci s’accélère en 2021 et 2022, non pas pour gérer la crise (les 2 milliards d’euros du plan de relance sont là pour ça), mais pour « *consolider les politiques culturelles* », indique-t-on Rue de Valois. Le budget 2022 poursuit donc deux objectifs : « *Accompagner les acteurs culturels dans la sortie de*

crise » et permettre aux politiques culturelles d'affronter les défis qui sont nés et se sont accélérés pendant cette période. Numérique, transition écologique... ils sont de taille.

Aux 4 milliards de crédits à la culture s'ajoutent 3,7 milliards à l'audiovisuel public, en baisse de 17 millions. Cela correspond aux efforts d'économies qui lui sont demandés chaque année jusqu'à la fin du quinquennat. Le montant de la redevance audiovisuelle (138 euros) ne changera pas et sa réforme, pourtant nécessaire, toujours pas prévue pour 2022. Roselyne Bachelot a d'ailleurs souligné que « *la suppression progressive de la taxe d'habitation posera la question du devenir de cette contribution* » et de la façon dont elle s'applique – elle ne concerne encore que les téléviseurs et pas les écrans, pourtant devenus incontournables dans nos foyers. Gageons toutefois qu'après 2022, ce ne sera plus son problème...

Priorité aux jeunes...

Tous les crédits de la culture augmentent (+7,1 % pour les patrimoines, +5,6 % pour la création artistique, +4,2 % pour le livre...), mais un effort est fait à destination des jeunes, notamment à travers l'accélération du pass Culture. Promesse du candidat Macron, il a été généralisé en mai 2020, soit un an pile avant la prochaine présidentielle : le temps de le tester, de l'ajuster, et d'en dresser un premier bilan ? Pour le déployer dans tout le pays, et l'ouvrir aux collégiens et lycéens, 199 millions d'euros seront mobilisés en 2022, dont plus d'un quart sont des crédits non consommés. Les moyens alloués à l'éducation artistique et culturelle sont renforcés, par exemple en faveur du livre et de la lecture, décrétée « grande cause nationale », ou pour mener des actions d'éducation aux médias. « L'été culturel » a été lancé en 2020 pour qu'artistes et publics se retrouvent, puis reconduit en 2021, et devrait être pérennisé.

Le ministère met également en avant la hausse (+11 %) des crédits destinés à l'enseignement supérieur culturel (bourses, insertion professionnelle, poursuite de la modernisation et rénovation des écoles d'art et d'architecture), après plusieurs années de baisse en début de quinquennat.

... et aux territoires

Roselyne Bachelot l'avait dit dès son arrivée rue de Valois, en juillet 2020 : elle serait « *la ministre des artistes et des territoires* », désireuse de remettre en route les lieux dévastés par la crise et de soutenir les festivals. Conformément à ce souhait, des États généraux des festivals ont été organisés en octobre 2020 puis en juin 2021 ; un dernier volet est attendu pour décembre. Pluridisciplinaires, et attirant un public varié, les festivals sont devenus un instrument capital de politique culturelle, mais menacés par la crise sanitaire : ils seront soutenus en 2022 à hauteur de 10 millions d'euros, qui s'ajoutent au fonds de soutien déployé cette année. Les Drac (directions régionales des affaires culturelles, bras armés du ministère en régions) voient par ailleurs leurs prérogatives et leurs moyens s'accroître.

Particulièrement fragilisés car très dépendants des visiteurs étrangers, certains grands établissements nationaux bénéficieront d'un nouveau soutien exceptionnel de 234 millions d'euros. Ceci, en plus des 460 millions du plan de relance, versés en 2021 et 2022. Seront ainsi aidés le Louvre (à hauteur de 53 millions d'euros supplémentaires), les Monuments nationaux (30 millions), l'Opéra de Paris (25 millions), le Château de Versailles (24,8 millions), le musée d'Orsay (18,2 millions) ou la Philharmonie de Paris (8,1 millions).

Une pluie de milliards

À cette avalanche de moyens s'ajoutent notamment la deuxième et dernière tranche du plan de relance (463 millions d'euros) et les crédits du plan d'investissement d'avenir déployé sur cinq ans (2021-2025). Au total, le ministère assure que « *11,24 milliards d'euros sont injectés dans la culture* », et estime que 13,6 milliards lui ont été consacrés depuis le début de la crise en mars 2020. Astronomique, mais difficile à vérifier.

Suffisant, en tout cas, pour que Roselyne Bachelot salue un effort budgétaire « *sans précédent* ». Année blanche, fonds de solidarité, activité partielle, exonération de cotisations sociales, aides sectorielles, prêts garantis par l'État : face à la crise sanitaire, « *aucun autre pays n'a consacré autant de moyens à la culture* », a une nouvelle fois répété Roselyne Bachelot lors de sa présentation. En France, il a en effet plu des milliards sur la culture, ce qui a indéniablement permis de limiter la casse. Mais le projet de budget présenté mercredi est susceptible d'être revu, et sera soumis au vote du Parlement. En attendant, le secteur souffre encore, et surtout s'inquiète de

la fréquentation qui n'a pas retrouvé un niveau d'avant-crise, sans oublier le risque de prolongement du passe sanitaire et l'évolution de la pandémie...